

## LUSSAN Deux places et le tour de ronde du château inaugurés



La préfète Marie-Françoise Lecaillon et un aréopage d'élus avaient fait le déplacement, ce froid et venteux mercredi après-midi de printemps, « dans le grand nord du Gard », plainera le maire de Lussan, Jean-Marc François.

Et c'est peu dire que la représentante de l'État n'a pas fait le voyage pour rien, dans un des quatre Plus beaux villages de France que compte notre département. Un village qui, après avoir passé des années compliquées à la fin de l'exploitation du ver à soie, a doucement remonté la pente, en misant sur son patrimoine. Désormais, le village a passé la barre des 500 habitants, « *en hiver, en été nous sommes plus vers 1 800 personnes* », précise le maire. Le tout grâce donc à son patrimoine qui attire de nombreux touristes. « *Nous essayons de développer ce volet touristique en mettant en état notre patrimoine* », explique-t-il.



*Ce mercredi, lors de l'inauguration du tour de ronde du château et de deux places de Lussan • Photo : Thierry Allard*

Alors depuis quelques années le village a réalisé un parking, un circuit touristique, réhabilité les fours dans ses nombreux hameaux ou encore mis en lumière le château du XVe siècle qui sert aussi de mairie. Un château où le tour de ronde a été remis en état, ce qui permet d'en faire un point d'attrait touristique de plus, puisqu'il était jusqu'à ces travaux fermé au public pour des raisons évidentes de sécurité. Ce projet a coûté 209 000 euros, largement subventionnés par les fonds européens LEADER, la Direction régionale des affaires culturelles et la Fondation du patrimoine, par le biais d'une souscription publique.

Dans le même temps, deux places du village ont été reprises : la place des Marronniers et la place André-Gide. Deux endroits centraux pour Lussan, et qui avaient bien besoin d'un coup de neuf. Ces deux places ont coûté 208 000 euros, financés pour moitié par la commune et pour moitié par l'État via la Dotation d'équipement des territoires ruraux, la Région et le Département. De quoi renforcer l'attractivité d'une commune « *au patrimoine extrêmement riche que vous savez entretenir et valoriser* », dira le conseiller départemental Philippe Ribot au maire. « *Vous avez su restaurer ce village sans en faire un village musée, mais une commune vivante, c'est une preuve de dynamisme* », rajoutera la conseillère départementale déléguée aux Contrats territoriaux, Carole Bergeri.



Des travaux rendus possibles aussi grâce aux fonds européens LEADER, gérés localement par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), dont le président Philippe Marchesi rappellera qu'il est là pour épauler les petites communes dans le montage des volumineux dossiers à monter pour en bénéficier. Des travaux également salués par le local de l'étape, le président de la Communauté de communes du Pays d'Uzès et conseiller régional, Fabrice Verdier, qui mettra aussi en exergue « *l'abnégation* » de l'équipe municipale. Quant à la préfète, « *toujours ravie de venir voir les maires et leurs réalisations* », elle soulignera l'importance de « *faire les choses ensemble* », en rappelant la liste des cofinanceurs des projets de la mairie.

Thierry Allard